

## «Soutien au Bâtiment - Réaction de François Zocchetto aux mesures annoncées par le Président de la République»

21/03/2013

## Soutien au Bâtiment - Réaction de François Zocchetto aux mesures annoncées par le Président de la République : « Les réformes se font au rythme d'un pas en arrière pour deux en avant »

Depuis l'élection du nouveau Président de la République et durant toute l'année 2012, le secteur du Bâtiment a dû subir de nombreux freins imposés par le Gouvernement accentuant le ralentissement de leur activité dû à la crise économique : l'augmentation des charges des entreprises, l'obligation de délais de paiements aux fournisseurs intenables pour les trésoreries, la mise en place d'un crédit compétitivité emploi qui ne s'applique pas aux travailleurs indépendants (200 000 artisans), et la perspective d'augmenter la TVA de 7 % à 10 % au 1 er janvier 2014.

Syndicats professionnels, élus locaux, entrepreneurs, ont lancé depuis des mois des cris d'alarme sur la situation très préoccupante du Bâtiment, en vain. Jean-Louis Borloo, Président du Groupe UDI à l'Assemblée Nationale, exhortait, hier encore, lors du débat sur la motion de censure, le Gouvernement à réduire, au plus vite, la TVA à 5 % pour le Bâtiment.

Aujourd'hui, alors que la construction de logements va tomber en 2013 à son plus bas niveau depuis 50 ans, le Président se réveille enfin et découvre l'urgence à soutenir ce secteur d'activité.

Réduire la TVA à 5 %, est une très bonne mesure, mais pourquoi attendre 2014 ? Combien d'entreprises auront fermé, combien d'emplois seront détruits ? La prime aux ménages de 1350 € par opération de rénovation, la simplification des démarches administratives et la réduction de la durée moyenne des contentieux de permis de construire, sont également de bonnes mesures pour répondre à l'urgence du bâtiment et à la sauvegarde de ses milliers d'emplois.

Le gouvernement a oublié de traiter deux très grands problèmes : tout d'abord, celui du coût du travail, excessif en France, du fait des charges sociales, ce qui crée une situation de concurrence déloyale sur les chantiers français, avec des salariés sous statut social étranger. Et ensuite, le prix de revient anormalement élevé de la construction, du fait de la multiplication des normes et contraintes administratives.

Le Premier ministre affirmait hier qu'il « savait où il allait ». Pourtant, le Gouvernement nous donne le spectacle désolant d'une danse désordonnée. Les réformes se font au rythme d'un pas en arrière pour deux en avant, et ce, avec de nombreux contre temps qui sont plus que préjudiciables pour notre pays et la sortie de la crise. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS 01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr

Internet : www.udi-uc-senat.fr Twitter : <u>@UC Senat</u> Facebook : <u>SenateursUDIUC</u>